

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** Congrès internationaux d'Istanbul. — Textes des résolutions votées par le XXIV^e Assemblée de la F.I.A.I. — Vaud: Election des délégués à la S.P.R. — † M. Michel-Zimmermann. — Rencontre de paroissiennes. — Association vaudoise des directeurs de chant. — S.V.T.M. et R.S. — Genève: Un appel du tuteur général. — U.I.G.M.: Reprise d'activité. — Nouveaux élèves de MM. Nussbaum et Roller. — Une bonne nouvelle. — U.I.G.D.: Groupe des jeunes. — U.A.E.E.: Sortie d'automne. — Groupe d'échange. — Neuchâtel: Comité central. — Cours de la S.N.T.M. et R.S. — Jura bernois: Nos assemblées synodales. — Bibliographie.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Pierre Chessex: Rencontre internationale des éducateurs des divers degrés d'enseignement à l'école Freinet de Vence. — Pro Juventute. — Ph. Nicod: Arithmétique. — Comment vous y prenez-vous? Que pensez-vous de l'enseignement de la géographie locale au degré inférieur? — Textes pour dictée: La naissance des libellules. — Les libellules. — Bibliographie.

Partie corporative

CONGRÈS INTERNATIONAUX D'ISTANBUL (juillet-août 1955)

I. — F.I.A.I.

Jusqu'à ces dernières années, le choix de la ville où doit siéger le congrès de la F.I.A.I. n'avait jamais présenté de difficultés majeures. Sur les vingt-quatre associations groupées au sein de la Fédération internationale des Associations d'Instituteurs (F.I.A.I.), vingt étaient européennes, représentant plus du 95 % de l'effectif des membres. Le congrès ne pouvait donc se réunir qu'en Europe, et c'est ainsi que, depuis la guerre, Genève, Edimbourg, Interlaken, Stockholm, Amsterdam, Hyères, Copenhague, Oxford et Oslo reçurent successivement notre assemblée annuelle de la F.I.A.I.

Depuis 1952, date de la fondation de la Confédération mondiale des Organisations de la Profession enseignante (C.M.O.P.E.), le choix est devenu plus délicat. En effet, le centre de gravité de la C.M.O.P.E. n'est plus en Europe. Aux 650 000 Européens s'opposent à peu près 750 000 Asiatiques et plus de 600 000 Américains. L'Europe ne peut donc pas prétendre fixer pour toujours les congrès dans une de nos villes, et c'est pourquoi il a fallu promettre l'an dernier aux Asiatiques que le congrès de 1956 aurait lieu aux Philippines; et si Istanbul a été choisi pour 1955, c'est surtout parce que cette ville se trouve aux confins de l'Europe et de l'Asie.

La conséquence, c'est que les frais de déplacements sont tels pour atteindre un lieu de congrès aussi excentrique (je parle d'Istanbul) que six de nos associations ont dû renoncer à y participer et que toutes les autres, sauf l'Allemagne, n'ont envoyé à Istanbul que des délégations très réduites en nombre. L'atmosphère du congrès en a été passablement changée et il me sera permis de le déplorer.

Il va sans dire que si les charges d'un voyage à Istanbul paraissent déjà insupportables à beaucoup de petites associations et difficilement

supportables aux grandes, un voyage aux Philippines est impossible pour la très grande majorité. Il a donc fallu rompre la jeune tradition qui fixait le siège du congrès dans la même ville pour la F.I.A.I., la F.I.P.E.S.O. et la C.M.O.P.E. et prévoir pour 1956 un congrès de la F.I.A.I. en Europe : La Suisse, sollicitée, a accepté de l'organiser, et, comme F.I.P.E.S.O. a pris la même décision, nous aurons l'an prochain l'honneur et le plaisir d'accueillir les représentants de nos collègues étrangers.

* * *

Le succès d'un congrès international tient souvent à peu de chose, quel que soit par ailleurs le soin que les organisateurs ont apporté aux préparatifs moraux et matériels des réunions. Beaucoup de ces détails n'attirent guère l'attention quand tout va bien, mais prennent une importance démesurée s'ils manquent. C'est ainsi que l'expérience nous a appris que le travail d'un ou de plusieurs traducteurs qualifiés était indispensable à un déroulement normal des débats. Hélas ! la traductrice annoncée se révéla d'emblée insuffisante et, dans l'impossibilité de la remplacer, il fallut recourir aux moyens du bord, c'est-à-dire que les délégués polyglottes furent mis à contribution ; malgré toute leur science et leur bonne volonté, des malentendus se produisirent et des discussions ardues et pénibles durèrent longtemps, qui auraient certainement été écourtées de beaucoup et leur ton serait resté plus amène, si les termes anglais et français avaient été rendus avec toute la précision nécessaire.

D'autre part, Istanbul compte 1 700 000 habitants et son équipement hôtelier est tout à fait insuffisant. Les délégués étaient répartis dans un grand nombre d'hôtels, et, en dehors des séances, ils ne se trouvaient que rarement ensemble ; il en est résulté une sensation d'éparpillement nuisible à l'esprit de corps qui se crée assez facilement d'habitude.

Il est juste de constater que nos collègues turcs s'étaient donné beaucoup de peine pour que tout marchât bien ; le lycée de Galatasaray, où se tenait le congrès, mettait à notre disposition tous les locaux nécessaires aux assemblées plénières, comme à celles des groupes et des commissions et, de la salle des séances, la vue sur le Bosphore, côte européenne et côte asiatique, était capable de donner des distractions aux délégués...

* * *

La séance d'ouverture eut lieu le jeudi 28 juillet en commun avec la Fédération internationale des Professeurs de l'Enseignement secondaire officiel (F.I.P.E.S.O.). Le gouverneur d'Istanbul y apporta les salutations et les vœux des autorités turques, puis après les allocutions de Miss Adams, présidente de la F.I.P.E.S.O., et de M. Laret, président de la F.I.A.I., chacune des fédérations se mit séparément au travail. Nous reviendrons sur le message du secrétaire-général, R. Michel, qui fit une forte impression et fut écouté avec une intense attention.

La deuxième séance était consacrée à l'audition des représentants de chaque association nationale. Cette année, les rapports sur l'activité de chacune d'elles au cours du dernier exercice avaient été publiés avant

le congrès, de sorte que les compléments apportés par les orateurs furent brefs.

A noter dans ces communications, celle de l'**Allemagne** qui, à propos de l'affaire Schlutter, déclare qu'il faut s'opposer avec résolution et surtout dès le début, à toute tentative de reconstitution d'un mouvement réactionnaire et nazi.

En **Angleterre**, le principe de l'égalité des traitements entre hommes et femmes a été admis pour les fonctionnaires comme pour le corps enseignant ; mais il n'aura son plein effet qu'à partir de 1961.

L'**Australie** souffre, comme beaucoup d'autres pays, d'une extrême pénurie du corps enseignant et d'une insuffisance grave de locaux scolaires. Les autorités des différents états ont eu recours à toutes sortes d'expédients plus ou moins heureux, et les associations du corps enseignant ont eu fort à combattre pour défendre leurs intérêts.

En **Belgique** les instituteurs attendent beaucoup du nouveau gouvernement qui a déjà promis de revoir traitements et pensions (sur le premier point, satisfaction partielle a déjà été donnée).

Les instituteurs des **Pays-Bas** ont obtenu des conditions meilleures de traitement en cas de maladie (pour les titulaires ayant 10 ans de service : traitement complet pendant 18 mois, traitement réduit d'un tiers pendant 18 mois, puis traitement au 50 %).

* * *

Les sujets d'études pour le congrès étaient au nombre de deux : **La Liberté de l'Instituteur** et la **Réadaptation des enfants déficients à la vie normale**.

Le premier, **La Liberté de l'Instituteur**, fut présenté dans un remarquable rapport de M. Bungardt (Allemagne).

Il commence par constater la crise que traverse dans le monde entier la profession d'enseignant. Partout les jeunes, surtout les hommes, montrent peu de penchant pour le métier d'instituteur. La médiocrité des traitements, si elle est un des facteurs de cette crise du recrutement, n'est pas toujours le seul ; d'une enquête faite en Allemagne, il ressort que beaucoup reprochent à la situation d'instituteur d'exposer continuellement celui-ci aux critiques et à la surveillance de gens qui ne sont pas toujours compétents ni bien intentionnés.

Le rapport étudie ensuite de façon très approfondie les restrictions à la liberté de l'instituteur et il passe en revue la façon dont les différents états appliquent à leur corps enseignant les principes de la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le Suisse est citée à plusieurs reprises ; elle ne figure pas toujours dans les états les plus libéraux...

Le rapport, dont je ne cite qu'un ou deux aspects, termine par cette citation de Kant : « Il faut d'abord rendre libre celui qui doit enseigner la liberté. »

Dans la discussion, tous les orateurs soulignèrent le sérieux et la qualité du rapport de M. Bungardt.

Le deuxième rapport, la **Réadaptation des enfants déficients à la vie normale** était dû à M. Forestier (France). Il synthétisait treize rapports nationaux.

Un certain nombre de constatations se dégagent de ces rapports : de plus en plus, les collectivités nationales prennent conscience de l'importance de cette éducation des déficients. et on remarque, dans l'effort qu'elles font, une tendance à l'unification des normes médicales, psychopédagogiques, de classification et de méthodes d'enseignement (enseignement fortement individualisé). Partout aussi, s'affirme la volonté d'un reclassement social de ces enfants, et partout l'état se substitue pour cette œuvre aux institutions privées, mais souvent, ce service dépend de plusieurs secteurs des autorités : santé, assistance, justice ; il serait bon qu'il fût dépendant uniquement de l'éducation nationale.

Enfin, cette éducation qui a pour but de revenir à la vie normale, ne doit pas faire considérer ces enfants comme des êtres à part, car alors on renforce chez eux le complexe de leur déficience ; il faut au contraire multiplier les contacts avec les élèves dits normaux.

La discussion du rapport, et de ses conclusions fut longue, les Britanniques par exemple, se refusant à porter un jugement de valeur sur les institutions privées ; les Allemands soulevèrent un problème intéressant : celui des déficients dans les classes de campagne, où il ne peut être question de classes spéciales. Une solution serait de réunir ces enfants dans des classes centrales, mais alors se pose la question de l'internat ou du transport.

* * *

La discussion sur les deux rapports et surtout sur les deux conclusions fut si nourrie qu'elle occupa tout le vendredi et déborda largement sur le samedi matin. Il fallut avoir recours à une séance supplémentaire l'après-midi (adieu ! les beaux projets de flâneries dans les rues d'Istanbul !)

Il y eut alors une discussion pénible sur une résolution concernant le Comité d'Entente (résolution qui devait être présente au congrès de la C.M.O.P.E.) et fort peu de temps restait disponible pour les travaux administratifs : rapport financier et élections.

Au cours de ces dernières, MM. Michel et Willemin furent confirmés dans leurs fonctions et le mandat du président, M. Laret (Pays-Bas) étant échu, le congrès unanime désigna pour lui succéder M. Rodenstein (Allemagne).

Souhaitons-lui une heureuse présidence !

Signalons encore la ratification définitive par la F.I.A.I. de la **Charte des Educateurs** ; c'est un très beau succès et une preuve de plus de la possibilité de s'entendre par dessus les frontières et les idéologies bien avant que les politiciens aient mis le sourire à la mode...

Ajoutons enfin que si, à certains moments, le ton des débats est devenu passionné, si l'opposition violente des opinions a pu faire craindre qu'elles fussent inconciliables, le bon sens et l'esprit de compréhension ont fini par triompher et les textes si âprement discutés ont fini par être votés à l'unanimité. Bel et nouvel exemple de ce que peut la bonne volonté.

G. W.

TEXTES DES RÉSOLUTIONS VOTÉES
PAR LA XXIV^e ASSEMBLÉE DE LA F.I.A.I.
(Istanbul, juillet 1955)

A. — LA LIBERTÉ DE L'INSTITUTEUR

1. La Conférence des délégués de la F.I.A.I., réunie à Istanbul du 28 au 30 juillet 1955, après avoir examiné le problème de la liberté de l'instituteur, dont le rôle grandit sans cesse dans le monde en devenir, rappelle que la fonction d'éducateur tire de sa nature même sa grandeur et ses servitudes.

2. La grandeur de la tâche de l'instituteur se mesure au but que poursuit une éducation véritable : celui de développer, dès l'enfance, le pouvoir de libre détermination de l'homme et du citoyen, c'est-à-dire de former des hommes capables d'user de leur liberté dans le respect de la liberté d'autrui.

3. Comme citoyen, l'instituteur doit jouir de toutes les libertés proclamées dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et comme éducateur du libre exercice des droits civiques et professionnels tels qu'ils sont définis dans la Charte des Educateurs.

Mais l'exercice de sa fonction lui impose des limitations spéciales qui tiennent au respect des droits de l'enfant, et la nation doit s'assurer que les droits de l'enfant sont respectés.

De telles limitations ne sauraient empêcher les instituteurs d'exprimer publiquement leur opinion sur l'administration de l'éducation.

4. A ce contrôle légitime ne saurait s'ajouter une surveillance s'exerçant sur la vie privée, professionnelle et publique de l'instituteur par des personnalités ou des groupements qui désirent placer l'école sous une tutelle étroite et tracassière, ou la soumettre à leur influence.

5. Si cette surveillance abusive existe, le rôle éducatif de l'école est menacé, car on ne fait pas l'apprentissage de la liberté dans une atmosphère de contrainte.

6. D'autre part, la crainte de cette dépendance arbitraire tend à éloigner de la fonction enseignante des hommes de caractère qui estiment insupportable une telle surveillance, et ceci constitue un élément important de la crise actuelle du recrutement.

7. Un statut de l'instituteur, tel que la Charte des Educateurs, apparaît donc indispensable pour déterminer les limites dans lesquelles la liberté du personnel enseignant peut s'exercer, à l'école et hors de l'école, et exclure ainsi toute ingérence inadmissible dans l'exercice de la profession.

8. La Charte envisage les aspects concrets des libertés des éducateurs, mais aucune de ces libertés ne se donne. Chacune se conquiert par l'effort concerté et permanent des associations et des individus, les garanties légales elles-mêmes n'ayant de solidité qu'en fonction de cet effort.

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

B. — LA RÉADAPTATION DES ENFANTS DÉFICIENTS A LA VIE NORMALE

La XXIVe Conférence de la F.I.A.I. constate avec satisfaction l'effort entrepris en bien des pays pour faire face aux exigences que posent l'éducation des enfants et adolescents déficients et leur réadaptation à la vie normale.

Elle constate que, dans leurs efforts pour une action éducative adaptée et efficace, les instituteurs, les pédagogues spécialisés et les psycho-pédagogues en arrivent, en tous les pays, à une unité de vue quant au but de leurs efforts qui doivent tendre à la fois, à une éducation individuelle et au reclassement social de ces enfants ou adolescents.

De même une unité dans les normes médicales, pédagogiques, psychologiques applicables aux enfants déficients s'établit.

La Conférence est en droit de penser que les efforts de ses associations affiliées sont pour beaucoup dans cette prise de conscience et dans ces réalisations qui, en ce domaine, opèrent la transposition du plan de la philanthropie à celui, plus vaste, plus humain de la solidarité sociale.

Ces efforts doivent aboutir à ce que les nations s'engagent plus avant dans les réalisations effectives officielles que leur impose un pareil devoir.

En conséquence, la Conférence invite les associations affiliées à œuvrer auprès des pouvoirs publics de leur pays pour essayer d'obtenir :

1. que les services d'Education nationale assument la responsabilité d'un tel secteur d'enseignement ;
2. que ces services s'entourent des collaborations techniques nécessaires (médicales et sociales) ;
3. que de larges crédits leur permettent de faire face aux exigences diverses et spéciales de cet enseignement ;
4. que la formation des maîtres chargés de cet enseignement soit partout assurée. Il est recommandé que cette spécialisation n'intervienne qu'après un temps d'exercice dans les classes normales.
5. que les enfants déficients aient un contact aussi étroit que possible avec les enfants normaux, compte tenu de la nature et du degré de leur déficience.

Mais la Conférence déclare également que cet effort serait insuffisant si l'on ne recherchait pas les causes mêmes de bien des déficiences : misère, taudis, sous-alimentation, alcoolisme, etc. et si l'on n'y portait pas remède.

La réadaptation sociale n'est pas le seul but de cette éducation. Ouvrir ces enfants, ces adolescents à la vie personnelle, les rapprocher du milieu social, leur donner le sens de la dignité humaine constituent la fin de cette éducation.

C. DISCRIMINATION RACIALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

La XXIVe Conférence de la F.I.A.I., ayant présents à l'esprit les principes définis dans la Charte des Educateurs et dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, exprime sa profonde inquiétude au sujet des mesures de discrimination raciale telles qu'elles ressortent du Bantu Education Act.

VAUD

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A LA S.P.R.

Le temps est venu de réélire nos *délégués à la « Romande »*. Le canton de Vaud a droit à 15 délégués plus le président S.P.V. *Les présidents des sections* voudront bien soumettre cette question aux assemblées de districts et envoyer au Comité central S.P.V. le nom de leur candidat (les noms de leurs candidats) pour le 30 novembre 1955.

Le Comité S.P.V. fera imprimer la liste des candidats (qui peut être sur-complète). Chaque section en recevra un nombre suffisant et les élections proprement dites auront lieu au printemps 1956.

E.B.

† MARIE MICHEL-ZIMMERMANN

Avec beaucoup de discrétion, les journaux ont parlé de la mort de Mme Michel-Zimmermann, ancienne institutrice.

Respectant ses derniers désirs, sa famille a attendu le lendemain d'une cérémonie funèbre intime pour annoncer son décès survenu après une longue et pénible maladie.

Celle qui s'en est allée ainsi modestement avait cependant à son actif une longue et féconde carrière de pédagogue. Mais ceux qui l'ont connue et entendue ne sauraient oublier sa voix. Car Mme Michel fut, au temps glorieux du Chœur mixte du corps enseignant Vevey-Montreux, sous la direction de Hermann Lang, la soliste aimée et appréciée.

Nos pensées de sympathie vont à la famille de Mme Michel qui fut — beaucoup l'ignorent sans doute — généreuse en cachette, et tout spécialement à son mari qui perd en elle une compagne aimable et bonne.

M. M.-E.

RENCONTRE DE PAROISSIENNES

Du 3 au 24 novembre auront lieu dans dix localités du canton les traditionnelles rencontres de paroissiennes. Celle qui est plus particulièrement réservée aux personnes occupées la semaine aura lieu à *Château d'Ex* le dimanche 20 novembre, à 10 heures au Temple.

Se renseigner auprès du pasteur de sa paroisse ou s'inscrire directement auprès de Mme Epars, Cure des Charmilles, Château d'Ex.

La Commission féminine d'évangélisation espère y rencontrer de nombreuses institutrices et par avance leur souhaite une affectueuse bienvenue.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le mercredi 26 octobre prochain en l'Aula des Ecoles Normales, dès 8 h. 45.

Le matin, après une courte séance administrative, le programme comprend une causerie-audition par M. André CHARLET, directeur du Chœur des jeunes, sur l'art choral à Vienne et son enseignement, et l'audition de quelques lauréats de chant du Conservatoire de Lausanne.

L'après-midi, Monsieur et Madame P.A. GAILLARD, professeurs de musique à Lausanne, donneront une causerie-audition sur la musique dodécaphonique et sérielle, puis M. Pierre ARN, instituteur à Combrey.

mont-le-Petit, interprétera un chœur de MM. Robert MERMOUD et Maurice BUDRY : « Pour toi, pays ».

Les collègues-directeurs qui ne font pas encore partie de notre association seront les bienvenus.

Le Comité.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.

Exposition d'objets pour Noël : comme annoncé, chacun et chacune pourront venir le samedi 15 octobre à l'Ecole Normale, puiser des idées pour la confection d'objets de Noël. Le Comité prendra note des vœux émis à cette occasion.

Visite de la Général-Motors à Bienne : Quelques places sont encore disponibles. C'est le dernier moment pour s'inscrire. Prix 10 fr. CCP. II 13388, G. Conne, Beaulieu 39, Lausanne.

GENÈVE

UN APPEL DU TUTEUR GÉNÉRAL

AUX INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS, MEMBRES DE L'U.I.G.

Dans une lettre qu'il a adressée récemment à la présidente de l'U.I.G.-Dames et au président de l'U.I.G.-Messieurs, M. Raymond Uldry, tuteur général, lance l'appel suivant :

« Beaucoup de nos jeunes gens et jeunes filles commencent un apprentissage avec un sérieux déficit scolaire et nous devons, dès le mois de septembre, envisager de les faire suivre très sérieusement. »

... « Nous avons besoin d'instituteurs et d'institutrices dévoués pour guider nos jeunes gens et nos jeunes filles et les aider à affronter les difficultés des cours professionnels. »

« Nous avons pu récolter quelques fonds qui permettraient de rétribuer très modestement ceux qui seraient disposés à nous rendre ce grand service. »...

Les soucis du tuteur général sont innombrables. Après l'exposé que M. Uldry présenta, il y a deux ans, devant les membres de l'U.I.G., section des messieurs, nous écrivions dans ce journal : « *Il faut agir* et venir en aide à cette jeunesse malheureuse. » L'occasion nous est donnée aujourd'hui de passer aux actes. M. Uldry aimerait que nous lui remettions une liste de collègues auxquels il pourrait confier l'un ou l'autre de ses pupilles pour des leçons particulières. Que toutes celles et tous ceux d'entre nous qui peuvent consacrer une heure ou deux à ces jeunes filles ou jeunes gens s'inscrivent le plus rapidement possible :

Pour les dames, auprès de Mlle Renée Quartier, 4, r. Ecole de Chimie, tél. 24 96 07.

Pour les messieurs, auprès de M. Etienne Fiorina, Céligny, tél. 8 67 92.

Nous souhaitons que cet appel soit largement entendu et que nous puissions remettre à M. le tuteur général une liste bien garnie.

E.P.

U.I.G.-MESSIEURS. — REPRISE D'ACTIVITÉ

Les membres du *Groupe des Jeunes* et du *Groupe des Maîtres de classes rurales* sont convoqués : le vendredi 21 octobre 1955, à 17 h., au

XXe Siècle, place du Cirque, pour une séance importance au cours de laquelle sera examiné le programme d'activité de l'année 1955-56.

Venez nombreux faire part de vos idées et contribuer à rendre ces deux groupes actifs et vivants. E.P.

NOUVEAUX ÉLÈVES DE MM. NUSSBAUM ET ROLLER

Le concours d'admission aux études pédagogiques dure une année. Il convient de le rappeler. Voici le nom des candidats-messieurs qui, ayant réussi les examens préalables, sont autorisés à subir cette première année d'épreuve :

Daniel Aubert, Jean-Louis Bonzon (cl. sp.), Pierre Dessaux, André Fischer, Pierre Girod, François Laurent, Marc Marelli, Gilbert Métraux et Jean-Pierre Preti. E.P.

UNE BONNE NOUVELLE

Au cours de sa séance du 8 octobre, le Grand Conseil a adopté, en trois débats, sans opposition, le projet de loi modifiant nos traitements dès le 1er janvier 1956.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu le Grand Conseil se montrer favorable au projet que nous avons soumis à nos membres lors de l'assemblée générale du 31 août dernier. E.P.

N.-B. — Cette loi n'entrera en vigueur qu'une fois le délai référendaire (30 jours) écoulé. Chacun de nous doit en être conscient.

GROUPE DES JEUNES — U.I.G. DAMES

LE GROUPE DES JEUNES SE TRANSFORME...

Pour répondre à des besoins nouveaux, le Comité de l'Union des Institutrices vous propose d'organiser des groupes de travaux, destinés à créer des exercices et des fiches de vocabulaire, géographie, histoire.

Que toutes celles qui s'y intéressent, s'annoncent auprès de Mlle Renée Quartier 4, rue de l'Ecole-de-Chimie. L.C.

U.A.E.E. — SORTIE D'AUTOMNE DU 6 OCTOBRE

A 9 h. 20 du matin, un car aux couleurs Auderset-Dubois prenait allégrement la route pour Oyonnax, un car chargé de 19 dames, 3 petits garçons et un seul mari, représentant avec beaucoup de discrétion et de dignité une écrasante minorité. Mme Forestier avait judicieusement harmonisé la couleur de son chapeau avec la couleur du ciel : gris, uniformément gris... Mais, malgré la pluie qui tombait avec une inexorable continuité, le voyage fut très gai.

Arrivés vers midi à Oyonnax, nous fûmes accueillis par une charmante directrice d'école qui devait nous piloter dans nos visites oyonnaxiennes. Après un repas... disons substantiel, dans un restaurant de la ville, notre petite troupe s'engouffra dans un magasin d'articles en matière plastique, où chacune s'en donna à cœur joie, furetant ci, s'exclamant là, bouleversant les tiroirs, demandant des prix à deux ou trois employés vaguement inquiets et complètement débordés par cette marée

d'acheteuses. Enfin, tout rentra dans l'ordre, et chacune sortit du magasin, avec son petit paquet, pour se rendre à l'Ecole Nationale des Matières Plastiques.

Le directeur nous attendait. Il nous introduisit dans son bureau où après quelques mots de bienvenue, il nous traça les grandes lignes de la fabrication des objets en matière plastique. Il nous parla d'abord des matières plastiques dures, qui, présentées sous la forme de feuilles de différentes épaisseurs, se travaillent avec les mêmes instruments que ceux employés pour le bois ou les métaux. Il nous fit alors admirer différents objets, dont un très beau jeu d'échecs sculpté dans une matière plastique transparente. Puis, il aborda le sujet des matières plastiques en poudre, dont l'utilisation est essentiellement industrielle. Injectée dans un moule à la forme de l'objet, cette poudre est comprimée, chauffée, et en quelque vingt secondes, l'objet est sorti de la machine, dans sa forme définitive. Dans cette école, unique en France, les élèves apprennent à fabriquer non seulement des objets, mais encore l'outillage utilisé pour cette industrie. M. le Directeur nous emmena alors visiter les ateliers de l'école, parfaitement outillés, réfectoire et cuisine rutilante, dortoir blanc, dortoir bleu, dortoir vert (j'en oublie peut-être !), douches ultra-perfectionnées, et enfin le quartier des jeunes filles où tout est prévu pour l'enseignement ménager.

Après cette intéressante visite, notre aimable cicerone nous conduisit dans une usine où nous pûmes à loisir contempler les ouvriers, chacun à sa propre machine, versant la poudre, actionnant un levier, et sortant, qui une cuvette jaune, qui une poussette rose, qui une cruche bleue, qui une carrosserie miniature blanche ; et tous ces objets venaient s'empiler sur les tables voisines, en pyramides joyeusement colorées. Ce spectacle était bien joli, mais, l'heure avançant, il fallut songer au retour, et bientôt, le car vert et grenat repartait vers Genève, où passagers et passagères se quittèrent, fort contents de leur journée.

M.M.S.

GROUPE D'ÉCHANGE

Prochaine séance : vendredi 21 octobre à 16 h. 45, Ecole de Saint-Antoine. Au programme : Confection d'instruments de musique.

Prière d'apporter de la laine.

G. Hurni.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

(Séance de relevée, lundi 3 octobre 1955)

C'est cette année que doit avoir lieu la « Trisannuelle ». La date en est fixée au samedi 19 novembre. Lieu : Neuchâtel.

Le résultat financier du Congrès romand de 1954 nous est communiqué. Du solde actif, le C.C. décide de constituer un fonds exclusivement destiné à l'organisation des prochains Congrès romands en terre neuchâteloise.

Nous parlons longuement ensuite de la revalorisation des traitements question dont est déjà saisi le Cartel V.P.O.D. Le président nous fait

part à ce sujet d'une documentation et de données statistiques suggestives concernant les traitements dans d'autres cantons et dans les villes suisses d'une certaine importance, en particulier. Il est vrai que, dans le détail, la comparaison n'est pas aisée à cause de certaines prestations locales en espèces ou en nature qui ne sont pas toujours précisées comme étant intégrées ou pas dans les chiffres publiés. Cependant, on constate bien que, dans l'ensemble, nous sommes loin d'occuper le premier rang dans notre pays, que les villes neuchâteloises sont en plein dernier tiers, dans l'ordre décroissant, au tableau des salaires servis dans 126 villes confédérées. — Le Comité de section de la Chaux-de-Fonds demande par lettre que nous nous préoccupions du rajustement des traitements aux conditions d'existence actuelles. Nous l'avons dit, le Cartel va reprendre tout le problème sur un plan plus général, incessamment.

En fin de séance, M. W. Zwahlen, qui assume vaillamment depuis six ans la présidence la plus lourde et la plus ingrate, nous informe qu'il abandonne le gouvernail. Qui aura le courage de le reprendre et de continuer la lutte qui n'est pas près d'être achevée ? Les sections sont invitées à donner leurs avis, à nous soumettre leurs suggestions...

W. G.

COURS DE LA SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

La SNTM et RS organise :

- A) **Un cours de vannerie** (travail du rotin) pour débutants. Ce cours aura lieu simultanément à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, en 4 à 5 soirées, le vendredi à partir du **4 novembre**.
- B) **Un cours de confection de transparents** destiné aux membres du corps enseignant des degrés inférieur et moyen. Ce cours aura lieu à Neuchâtel les mercredis après-midi **9 et 16 novembre**.

Finances : Vannerie. — Membres de la Société Fr. 8. Non-membres Fr. 15.

Transparents. — Membres de la Société Fr. 4. Non-membres Fr. 8. à verser à W. Galland, Chemin des Pavés 19, Neuchâtel, compte de chèques postaux IV. 3414 **jusqu'au 25 octobre**. Ce versement tiendra lieu d'inscription.

Les frais de déplacement sont à la charge des participants pour le cours de vannerie ; ils seront remboursés pour le cours de transparents. Une convocation plus détaillée parviendra aux intéressés.

Seuls, les cours qui réuniront le minimum de douze inscriptions seront donnés.

W. G.

JURA BERNOIS

NOS ASSEMBLÉES SYNODALES

Nous donnons ci-dessous le bref compte rendu des synodes d'été de nos sections, en réservant pour un prochain article le sujet traité par tous les rapporteurs : « passage de l'école primaire à l'école secondaire ».

Courtelay. — Le synode a eu lieu à Orvin, au mois de mai, sous la présidence de notre collègue H. Widmer. Outre celle de M. Berberat, inspecteur, on notait la présence de M. Stamos, inspecteur d'écoles dans la région de Salonique, qui était en voyage d'études.

Beaucoup de mutations : 14 admissions et 12 démissions, M. l'inspecteur a donné la liste des cours de perfectionnement prévus et a prié les membres du corps enseignant qui ont reçu un registre du nouveau modèle, de bien vouloir tenir soigneusement ce document ; ils auront, au moment voulu, à faire part de leurs suggestions. Il n'en a été édité qu'un nombre restreint d'exemplaires ; que ceux à qui il n'a pas été adressé soient tranquilisés ; qu'ils n'aient surtout pas l'impression d'avoir été considérés comme incapables ! Est désigné encore comme représentant de la section à l'assemblée des délégués, M. W. Dätwyler, à St-Imier. Le collègue Zbinden fut le parfait organisateur de la journée. Accueil très amical à la propriété du Jorat, où l'artiste peintre P.-A. Robert fit les honneurs de son atelier et de son jardin.

Moutier. — Les Prévôtois s'étaient donné rendez-vous, le 2 juin, à Malbuisson (lac de Saint-Point, France), après une promenade qui les y conduisit, de Tavannes, par les Franches-Montagnes et Pontarlier. En présence notamment de M. Joset, inspecteur, le président, R. Lutz, ouvre une courte séance administrative : mutations, nomination d'un représentant à l'assemblée des délégués en la personne de M. A. Gobat, rapport du caissier, puis exposé du président sur un projet qui a déjà tant fait couler d'encre : celui de la loi sur les traitements. L'assemblée a honoré la mémoire de M. Marcel Tièche.

Après un banquet plantureux, c'est le départ, presque en fin d'après-midi, pour Romainmôtier et Payerne.

Porrentruy. — Synode bien fréquenté, que celui du 10 juin, à Porrentruy. (Collège de Juventuti, où le directeur, M. Feignoux, fit aux participants une réception des plus cordiales et des plus charmantes — collation préparée et servie par les élèves de l'Ecole normale ménagère). Contrairement à l'habitude, le synode n'a pas été tenu, cet été, en dehors du chef-lieu ou à l'extérieur de nos frontières. Mais le comité mettait au point une sortie « bourguignonne » propre à satisfaire beaucoup de monde — ceux qui furent aux journées des 9 et 10 juillet en pourraient témoigner !

La séance administrative de ce 10 juin a été marquée par un exposé de notre collègue G. Cramatte sur la loi des traitements (toujours elle !) et par une mise au point du directeur de l'Ecole normale, M. le Dr Ed. Guéniat, que préoccupe le problème des locaux dont devrait disposer son établissement. L'accroissement des effectifs, la réorganisation des études, comme le rôle de centre d'information pédagogique jurassien qu'elle commence à remplir, exige que l'Ecole normale puisse occuper plus d'espace. Les organes responsables des écoles moyennes et de l'Ecole primaire de la ville, l'autorité municipale et le gouvernement ont encore à examiner de quelle manière pourront être utilisés le château et certains autres édifices publics, pour que ceux-ci soient enfin voués à une destination rationnelle et que, du même coup, les établissements scolaires disposent de la place qu'ils réclament depuis de nombreuses années. Le président, M. P. Henry, félicite nos collègues Joly, à Courtedoux, et Jeannerat, à Montenol, pour l'accomplissement de leur 40^e année de service, et demande à l'assemblée de se lever à la mémoire de Mme Voisard-Gigon, institutrice retraitée à Fontenais.

Delémont. — M. J. Monnerat, Courcelon, président de la section, ouvre la séance, samedi, 2 juillet, devant plus de 80 participants (au restaurant du Violat, entre Courrendlin et Vicques). Le Chœur mixte (dir. P. Schaller) exécute quelques morceaux du répertoire jurassien. L'assemblée se lève pour M. J. Rebetez, ancien collègue, père de deux membres de la section. Rapport des deux délégués à l'assemblée extraordinaire du 29 janvier 1955, consacrée surtout aux débats sur la suppression (dans la nouvelle loi) des prestations en nature. Seules, les prestations pour le logement seraient conservées dans l'avant-projet. Après intervention des deux délégués, le cas de Mlle Cattin, institutrice retraitée à Courcelon, qui n'a pas mis la caisse de remplacement à contribution pendant toute sa carrière, sera repris par le Comité cantonal, et, probablement, une gratification sera octroyée. M. l'inspecteur Pétermann rappelle l'incident de Belp (l'instituteur a été condamné pour ne pas avoir contrôlé les ordres qu'il avait donnés). Il invite à profiter du subside annuel de la D.I.P. aux bibliothèques scolaires. Au cours du dernier exercice, sept demandes seulement lui sont parvenues, alors qu'il y a 2000 à 3000 francs à notre disposition.

Bienne-La Neuveville. — Les gens des bords du lac sont montés à Chasseral, le 3 septembre, au cours d'une journée au programme bien rempli : excursion, visite de la Maison Blanche (Evilard), récital à St-Imier — sans oublier le synode proprement dit.

A côté du rapport obligatoire, « la situation actuelle du gymnase français » a été présentée. M. B. Kehrli retraça son histoire et fit le point. « Si le gymnase de Bienne connaît quelques avocats qui l'ont jugé propre à faire une excellente cause, ses oreilles, en revanche, bourdonnent des réquisitoires prononcés par de nombreux procureurs... Le compromis a de la peine à satisfaire, il lui manque d'abord la santé et la vigueur des situations claires. »

La pédagogie céda ensuite la place aux Lettres : récital de M. S. Puthod, à l'Hôtel des XIII Cantons, du chef-lieu erguélien.

T.

BIBLIOGRAPHIE

LES PUBLICATIONS DE L'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture publie un nouvel ouvrage intitulé : *L'Éducation dans le Monde, Organisation et Statistique*.

Cet important volume de plus de 1000 pages présente des études comparatives portant essentiellement sur des questions inscrites au programme d'éducation de l'UNESCO ou soumises à celle-ci par l'ONU.

Dans l'intérêt général, cette étude ne pouvait s'en tenir aux seuls états membres de l'UNESCO. Des questionnaires ont été communiqués à tous les états du monde ; lorsque ces demandes sont restées sans réponse, les textes préparés par le Secrétariat de l'UNESCO ont été reproduits sans modifications.

C'est ainsi que l'ouvrage donne des renseignements fort complets sur l'organisation de l'éducation dans 88 états du monde.

Pour chaque état, après des données statistiques d'ordre général, on trouve un chapitre sur la législation. Pour la Suisse, la structure fédé-

relative de notre pays a nécessité un développement assez considérable de cette première partie. Vient ensuite un exposé sur la Structure générale : Administration, Contrôle de l'enseignement. Enseignement privé ; financement de l'enseignement. L'organisation est ensuite analysée : Enseignement du premier degré, Enseignement du second degré, Tableau de l'enseignement supérieur. Conditions du Personnel enseignant, Œuvres scolaires.

On trouve également une série de diagrammes indiquant le nombre d'années d'études de chaque degré d'enseignement et les possibilités d'accès aux établissements des degrés suivants. Ces diagrammes sont fort éloquentes, et tandis que dans certains pays, l'organisation permet aisément de passer d'une section à une autre durant une grande partie des études, on constate que dans d'autres pays, le choix doit se faire de très bonne heure, des cloisons étanches semblant être élevées entre les différentes sections et les diverses facultés.

Ces diagrammes nous paraissent tout particulièrement utiles à consulter au moment où on discute beaucoup chez nous de l'orientation scolaire et de l'importance qu'il y a pour les jeunes gens à être dirigés dans la voie qui répond le mieux à leurs aptitudes et leurs facultés. Il y aurait peut-être possibilité d'assouplir les conditions de passage d'un établissement à un autre de façon à éviter des pertes de temps ou des « vocations manquées ». Tous ceux qui, chez nous, sont préoccupés par ces problèmes consulteront avec profit les diagrammes des pays placés dans les mêmes conditions que le nôtre et en tireront un profit certain.

Les auteurs de l'introduction ont si bien compris l'importance de ces tableaux et de ces données comparatives qu'ils l'expriment en ces termes :

« Les personnes qui ont mission de déterminer ou d'appliquer pour un pays donné, les directives en matière d'éducation, peuvent s'attendre à trouver certains principes généraux ou certaines normes de caractère international dans la première partie de *L'Éducation dans le Monde*, mais elles ne tarderont pas à éprouver le désir d'examiner de plus près la situation des quelques pays qui ressemblent plus particulièrement au leur. Ce sera également le cas pour les éducateurs et les chercheurs qui, en raison de leurs travaux, s'intéressent aux moyens dont peut disposer l'enseignement dans tel ou tel pays étranger. Un ouvrage de référence sur l'éducation répond à un besoin profond — celui de tirer profit de l'expérience d'autrui — qu'attestent les déplacements d'étudiants et de professeurs d'un pays à l'autre, ainsi que les échanges de publications ou même de correspondance. Ces activités ne cessent de se développer et il se peut que le présent ouvrage contribue à rendre ces contacts plus fréquents et plus fructueux. »

L'UNESCO se rend fort bien compte qu'un ouvrage de ce genre doit être remis constamment à jour à mesure que des modifications interviennent dans l'organisation scolaire des différents états. C'est pourquoi la préface dit qu'il est permis d'espérer qu'il paraîtra dorénavant tous les trois ans.

Un tel document nous paraît avoir sa place dans toutes les bibliothèques de ceux qui ont à étudier l'amélioration constante de nos organisations d'éducation.

G. Delay.

Partie pédagogique

RENCONTRE INTERNATIONALE DES EDUCATEURS DES DIVERS DEGRÉS D'ENSEIGNEMENT, A L'ÉCOLE FREINET DE VENCE

(16 et 17 septembre 1955)

« Il va sans dire que notre travail sera résolument international. La pédagogie actuelle ne peut plus connaître de frontières et nous nous emploierons à baisser les frontières que les langues dressent entre les éducateurs du peuple... »

C. Freinet
L'imprimerie à l'école
octobre 1928.

Il y a plus d'un quart de siècle que Freinet énonçait en ces termes une partie de son programme d'action. Il n'a pas dévié de la ligne de conduite qu'il s'était imposée.

Les 16 et 17 septembre dernier, Freinet invitait à Vence, dans son école du Pioulier, quelques « éducateurs de tous degrés » et de divers pays.

Il furent une trentaine, venus d'Italie, de Belgique, d'Allemagne, de France et de Suisse, réunis dans un magnifique esprit de camaraderie, pour étudier ensemble les multiples et délicats problèmes que pose partout la réforme de l'enseignement secondaire.

Parmi les congressistes, nous relevons les noms de M. Aldo Visalberghi, professeur à l'Ecole Normale d'Aoste, attaché à l'Université de Turin ; M. Raphaël Laporta, professeur d'histoire et de philosophie au lycée de Pescara ; Mme Ersilia Laporta, professeur à Pescara ; Mme Carmelia Mungo, directrice d'école à Rome ; Mme Nora Giacobini, professeur à Rome ; Mlle Andrée Vandergeten, professeur de pédagogie à l'Ecole Normale de Bruxelles ; M. Pacifico Montanari, directeur de l'enseignement de la République de St-Marin ; Mme et M. Célestin Freinet, directeurs d'école à Vence ; M. Pacifico Montanari, directeur du Laboratoire de pédagogie expérimentale et de l'Ecole pratique de psychologie et de pédagogie de Lyon ; M. Jean Delannoy, professeur au Lycée de Biarritz ; M. Zadou-Naïsky, professeur au Lycée pilote de Montgeron ; MM. Georges Salesse et André Cardot, du Centre de documentation pédagogique de Paris ; M. Robert Dottrens, directeur de l'Institut des sciences de l'éducation, à Genève ; M. Adolphe Ischer, directeur des études pédagogiques à l'Ecole Normale de Neuchâtel ; M. Georges Molles, inspecteur cantonal des écoles, à Lausanne ; M. Jean Morel, professeur, doyen du Collège classique cantonal à Lausanne ; M. Carl Stammelbach, professeur au Collège classique cantonal, à Lausanne, et chargé de recherches psychopédagogiques au service du Département de l'Instruction publique et de la Commission centrale étudiant la Réforme de l'Enseignement secondaire dans le canton de Vaud ; M. Maurice Perrenoud, instituteur à Lausanne ; Mlle Yvonne Biéler, institutrice à Pully ; M. Pierre Chessex, directeur du Collège scientifique cantonal, à Lausanne ; et ceux de nombreux instituteurs de France et de l'Etranger.

Il faudrait évoquer pour commencer le charme étrange du Pioulier,

avec sa modeste villa style 1900 et ses divers pavillons ocres ou roses disséminés au milieu des figuiers et des pergolas chargées de lourds raisins, assis à la diable sur une croupe arrondie et pierreuse qui s'avance vers Cagnes au-dessous des Baous de St-Jeannet et face à la cité médiévale de Vence d'où l'on arrive par un chemin sinueux et montueux long de quelque quatre kilomètres. Une pancarte : Ecole Freinet. C'est là...

Ces pavillons, Freinet les a en grande partie construits lui-même, de ses mains : voici des salles de classe, et sur le toit plat de la maison, la grande terrasse ombragée où l'on se tiendra presque sans cesse, malgré un coquin de mistral, pour travailler comme pour manger (ô ces exquis repas provençaux de légumes parfumés d'ail, d'oignons et d'échalotes, avec la saveur fine de l'huile d'olive dorée !... Disons que l'on ne mange jamais de viande au Pioulrier), face au merveilleux paysage ; voici le four où le potier cuit les terres façonnées et peintes par les enfants ; voilà les dortoirs des grands, ceux des petits avec leur délicieuse décoration picturale, en grande partie œuvre des enfants eux-mêmes. Voici la piscine, la terrasse pour les jeux ; puis tout de suite commence le maquis peuplé de buissons bas et piquants, de bruyères et d'ajoncs. Au voisinage, une seule maison entourée de plates-bandes de fleurs disposées en terrasses étroites. D'un côté de la croupe, la pente dévale vers le vallon verdoyant qui se creuse au pied de Vence et de St-Paul ; (et l'on évoque aussitôt le joli film tourné chez Freinet : *Six petits enfants s'en vont chercher des figues*) ; de l'autre, le regard plonge sur un paysage étrange et dantesque : un valon profond et encaissé, comme né d'un coup d'épée dans la montagne déserte, et dont les flancs pierreux et brillants sous le soleil ne sont piqués que de rares touffes de lavande et de plantes épineuses.

Après avoir évoqué le milieu, il faudrait parler des maîtres de céans, d'Elise Freinet, institutrice et artiste peintre, grande, distinguée, discrète et souriante, et de son époux, Célestin Freinet : quelque cinquante-cinq ans, assez grand, maigre, les cheveux longs rejetés en arrière, le visage intelligent et bon, les yeux très doux et volontiers rieurs, animés d'une flamme intérieure ; l'accent chantant du midi, le parler calme, pondéré, imagé, réfléchi et bien exprimé. Durant toute la rencontre, Freinet se tiendra du reste à l'écart, laissant s'exprimer les éducateurs des degrés secondaires et supérieurs, se défendant d'intervenir dans ce débat ne touchant que de temps à autre à l'enseignement du premier degré où il œuvre depuis son retour de la première guerre mondiale.

Pour ouvrir la Rencontre de Vence, Freinet souhaite la bienvenue aux congressistes, et rappela que ces journées avaient pour but d'abord une prise de contact humaine et amicale entre éducateurs des divers degrés et de pays différents, puis la confrontation des diverses expériences pédagogiques pour lesquelles des rapports détaillés avaient été élaborés et remis à l'avance aux participants.

Les débats commencèrent aussitôt. La première séance, placée sous la présidence du professeur Robert Dottrens, de Genève, fut consacrée à l'examen de la situation de l'enseignement secondaire dans les diverses nations représentées. On entendit successivement MM. Delannoy et Zadou-Naïsky pour la France, Dottrens, Chessex et Ischer pour la Suisse romande, Laporta et Visalberghi pour l'Italie, Mlle Vandergeeten pour la Bel-

gique et M. Montanari pour St-Marin. Tous soulignèrent les difficultés rencontrées dans la modernisation et la réforme de l'enseignement du second degré :

Difficultés d'ordre financier : traitements très souvent insuffisants ; manque de personnel enseignant qualifié : manque de locaux adéquats ; difficultés inhérentes à la psychologie du maître secondaire ; difficultés relatives à la dispersion de l'enseignement ; complexité et surcharge des programmes ; difficultés nées de l'afflux toujours croissant des élèves du second degré. Démocratisation de l'école secondaire. Sur le plan pédagogique, il serait souhaitable que les réformes viennent du corps enseignant lui-même, soutenu par les parents des élèves de plus en plus nombreux, fréquentant l'école secondaire. Il semble que, dans le canton de Vaud, on a su intéresser le corps enseignant à la réforme en cours, de très nombreux maîtres ayant participé aux travaux des nombreuses commissions d'étude, et que les maîtres contribueront à « porter la réforme » qui ne leur sera pas imposée comme cela risque d'être le cas ailleurs. « Les cantons et les pays voisins ont les yeux fixés sur la réforme de l'enseignement secondaire vaudois », affirment plusieurs des orateurs.

Les participants se sont ensuite groupés en commission de travail. La première, présidée par M. Delchet, était consacrée au *contrôle objectif du rendement scolaire*. Elle a entendu plusieurs communications du plus haut intérêt, présentées particulièrement par MM. Vislaberghi (*Les tests scolaires devant les techniques de travail libre et socialisé*), Delchet (*Essai sur le contrôle expérimental et quantitatif des résultats obtenus par un enseignement systématique semi-individualisé de certains homonymes grammaticaux au niveau des sections de première année des centres d'apprentissage*), Stammelbach, Mmes Vandergeeten et Giacobini. M. Stammelbach a montré quelles sont les tendances actuelles des auteurs de la réforme de l'enseignement secondaire vaudois ; il a exposé en termes excellents les essais tentés le printemps dernier lors des examens d'admission dans les classes secondaires ; il a produit quelques-unes des épreuves étudiées, conçues, mises au point, étalonnées par le Centre d'étude qu'il dirige à Lausanne, puis il a posé le problème de l'importance relative que l'on peut accorder à l'admission aux épreuves pédagogiques traditionnelles et aux épreuves psychologiques nouvelles.

Il y avait une *Commission audio-visuelle*, à laquelle ont particulièrement pris part MM. Molles, Ischer, Salesse, Guérin et Laporta ; une *commission de Mathématiques* où l'on entendit entre autres MM. Zadou-Naïsky et Rogerie, Mmes Rouanet et Allemand ; une *Commission de latin* à laquelle participèrent particulièrement Mme et M. Laporta, MM. Chessex, Morel et Stammelbach.

Les discussions se sont ainsi poursuivies pendant deux jours, ainsi que les conversations particulières et les contacts personnels infiniment féconds dans le cadre propice de l'Ecole Freinet. Une délicieuse soirée fut consacrée au cinéma : M. Bertrand, cinéaste disciple de Freinet, nous fit admirer deux films tournés à l'Ecole, puis M. Ischer nous montra de fort beaux clichés en couleurs qu'il a pris de la flore provençale et qui seront peut-être reproduits et mis en vente par l'Institut Freinet.

Dans une séance finale, des décisions unanimes et enthousiastes fort importantes ont été prises :

« A l'unanimité, il a été décidé, pour continuer et développer les contacts réussis au cours de ce congrès, de constituer une *Guilde internationale de travail des éducateurs* (G.I.T.E.). Cette association sans règlement, sans statuts ni bureau, aura comme seule devise : *le travail*. Elle unira les éducateurs et les chercheurs qui veulent travailler coopérativement à l'amélioration des conditions pédagogiques dans les divers degrés de l'enseignement. Il ne s'agit point là d'une *association* nouvelle ; cette Guilde ne remplace aucune organisation existante ; ses membres doivent continuer d'agir comme ils l'entendent dans toute assemblée de leur choix. Le but supérieur de la Guilde est d'organiser le travail commun, par-dessus les frontières. » (Extrait du procès-verbal.)

Des commissions ont été prévues, et d'autres pourront s'y ajouter :

1. *Commission du rendement et de la mesure pédagogique*. Responsable : M. Visalberghi, professeur de psychologie à l'Ecole normale d'Aoste (Italie).
2. *Commission des sciences naturelles*. Responsable : M. Ischer, directeur des Etudes pédagogiques, Ecole Normale, Neuchâtel (Suisse).
3. *Commission des mathématiques et des sciences physiques*. Responsable : M. Zadou-Naïsky, professeur à l'Ecole pilote de Montgeron (S.-et-O.).
4. *Commission de psychologie*. Responsable : Mlle Vandergeeten, professeur de pédagogie à l'Ecole Normale de Bruxelles.
5. *Commission audio-visuelle*. Responsable : M. Salesse, Musée pédagogique, rue d'Ulm, Paris.
6. *Commission Lettres-latin*. Responsable : M. Delannoy, professeur au Lycée de Biarritz.
7. *Commission des arts* : Responsable : M. Perrenoud, instituteur, Lausanne (33, av. des Bergières).
8. *Relations et échanges internationaux*. Responsable : Mme Nora Giacobini, Professeur à Rome (Via Guatani 6).

Un présidium de responsable a été désigné avec Mmes et MM. Robert Dottrens (Suisse), Freinet (France), Nora Giacobini (Italie), Ischer (Suisse), Perrenoud (Suisse), Delannoy (France), Vandergeeten (Belgique), Salesse (France), Zadou-Naïsky (France) et Visalberghi (Italie). La liaison entre les diverses commissions et les travailleurs de tous les pays sera assurée provisoirement par circulaires et rapports polygraphiés par les soins de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne à Cannes.

Ajoutons que les congressistes furent fort intéressés par une exposition de dessins d'enfants, les uns provenant de l'Ecole Freinet, les autres apportés du Pays de Vaud par M. Perrenoud et Mlle Biéler.

Dimanche 18 septembre enfin, la Rencontre de Vence s'est achevée par la visite de la CEL (Coopérative de l'Enseignement laïc) sise au Boulevard Vallombrosa, à Cannes.

A voir le développement étonnant pris par cet institut, la variété et la qualité des moyens de tous genres mis à la disposition des maîtres

et des classes primaires, on mesure mieux la volonté, le courage et l'intelligence qui ont animé Freinet depuis le jour où il inventa ses premières techniques dans la petite école de Bar-sur-Loup.

Pierre Chessex

PRO JUVENTUTE

Collecte de fruits en faveur des écoles de la montagne

Comme à l'accoutumée, *Pro Juventute* tient à organiser sa collecte de fruits, afin de procurer de belles pommes aux écoliers de la montagne. *Pro Juventute* sait fort bien qu'elle ne peut s'attendre cette année à recevoir beaucoup de fruits, mais elle espère que les communes mieux favorisées voudront bien participer une fois de plus à sa traditionnelle collecte. Ce sont les secrétariats de district avec l'aide des communes qui en assument l'organisation et rassemblent les dons. Mais la plus large part du travail incombe une fois de plus au corps enseignant et aux écoliers des régions riches en fruits et dès maintenant nous faisons appel à leur inlassable dévouement et leur exprimons notre gratitude pour leur précieux appui. Au cours du mois de septembre, nos collaborateurs reçoivent les instructions au sujet de l'emballage des fruits, de la distribution des harasses et de leur expédition.

PRO JUVENTUTE

Secrétariat général, Zurich VIII, Seefeldstrasse 8.

ARITHMÉTIQUE

Série 1

1. On mélange 25 kg. de café à 6 fr. 20 le kg. avec 37 kg. à 4 fr. 70 le kg. et 13 kg. de café à 5 fr. 60 le kg. On aimerait savoir combien il faut revendre le $\frac{1}{2}$ kg. si on veut faire un bénéfice de 20 % sur le prix de vente.
2. Une pièce d'étoffe mesure 19 m. 60. On en a vendu le $\frac{1}{4}$ puis $\frac{2}{7}$ du reste. Quelle est la longueur du solde ?
3. Ranger par ordre de grandeur décroissante les fractions $\frac{4}{7}$; $\frac{5}{8}$; $\frac{1}{3}$; $\frac{14}{13}$; $\frac{13}{14}$.
4. Partager 179 fr. entre deux personnes : la première aura la moitié de la part de la deuxième plus 85 fr.
5. Partager 113 fr. 50 entre trois personnes de telle sorte que la première ait 39 fr. de plus que la deuxième et la deuxième 17 fr. de plus que la troisième.
6. La somme de deux nombres vaut 156 ; le plus grand surpasse de 33 le plus petit. Quels sont ces deux nombres ?
7. Partager 14,4 m. en deux parties de telle manière que la 2e soit égale aux $\frac{7}{9}$ de la première.
8. Partager 6 fr. 60 en trois parts de telle façon que les deux premières parts soient égales et que la troisième vaille les $\frac{2}{5}$ de la première.

Série 2

1. Un épicier a trois sortes de café valant respectivement 6 fr., 4 fr. 80 et 5 fr. 20. Il mélange 24 kg. de café de la première qualité

- avec 16 kg. de la troisième. Combien doit-il prendre de la qualité à 4 fr. 80 pour obtenir un mélange au prix moyen de 5 fr. le kg. ?
2. On ajoute 5 l. d'eau à 12 l. de sirop. La densité du mélange obtenu est de 1,08. Quelle était la densité du sirop avant l'adjonction de l'eau ?
 3. Quelle est la réduction de prix subie par un article qui coûtait 84 fr. et qu'on a cédé à 73 fr. 50 (réduction en %) ?
 4. Le poids total d'un mélange formé de produits A et B est de 164 kg. Il y a 32 kg. de la qualité B. Quelle est en % de l'ensemble la proportion de A ?
 5. On veut obtenir un lingot de 3 kg. 200 au titre de 0,840 en mélangeant un lingot au 0,900 et un au 0,820. Quelle quantité de chacun de ces lingots faudra-t-il prendre ?
 6. Un commerçant paie à son fournisseur 185 fr. pour 100 kg. de marchandises plus ICA de 6 %. Il revend cette marchandise 2 fr. 20 le kg. plus 4 % ICA. Quel est pour 360 kg. de marchandises l'impôt encaissé par le détaillant en plus ou en moins de ce qu'il a payé lui-même ?

Série 3

1. Après avoir vendu les $\frac{3}{7}$ puis les $\frac{2}{9}$ d'un tonneau d'huile on constate qu'il en reste encore 5,5 l. Quelle était sa contenance primitive ?
2. On a vendu les $\frac{2}{5}$ d'un sac puis les $\frac{3}{4}$ du reste. Quel était son poids primitif s'il reste actuellement 2,664 kg. ? Quel était le poids de chaque vente ?
3. Si aux $\frac{3}{7}$ d'une longueur, j'ajoute 0,65 m., j'obtiens les $\frac{4}{5}$ de cette longueur. Quelle est-elle ?
4. Dans un partage de pommes, une famille dont la part est $\frac{1}{4}$ du tout reçoit 51 fruits de plus qu'une autre famille qui a droit à la moitié des $\frac{3}{7}$. Quelle était la quantité de fruits à partager ?
5. Un camionneur demande en tout 73 fr. 50 pour convoier des marchandises sur trois trajets mesurant respectivement 48 km., 72 km. et 90 km. Répartir les frais proportionnellement à la distance.
6. Une somme de 682 fr. est distribuée entre trois enfants en raison inverse de leur âge. L'un a 18 ans, l'autre 12 ans et le dernier 6 ans. Part de chacun ?
7. Partager le contenu d'un sac de 97,6 kg. en deux parts de façon que l'une soit les $\frac{3}{5}$ de l'autre ?

Série 4

1. Deux ouvriers travaillant ensemble mettent 5 heures pour faire un travail. Toute seule, la première l'exécuterait en 8 heures. Quel temps mettrait la deuxième ?
2. Une apprentie ferait un ouvrage en $4\frac{1}{2}$ heures. Une ouvrière mettrait $2\frac{1}{3}$ heures. Combien de temps mettraient-elles pour exécuter ensemble cet ouvrage ?
3. On tire d'abord les $\frac{2}{3}$ d'un tonneau, puis les $\frac{2}{9}$. Le reste vaut 16,8

litres de moins que la quantité tirée. Quelles sont la contenance du tonneau et les quantités tirées.

4. Un récipient plein d'huile pèse 19,623 kg. On ôte $\frac{1}{4}$ de cette huile et le récipient ne pèse plus que 16,311 kg. Quels sont les poids du récipient vide, de l'huile, et le nombre de litres qu'il contient ? (Densité de l'huile 0,92.)
5. 600 feuilles de carton de 90 cm. de large sur 1 m. 20 de long et 5 mm d'épaisseur ont coûté 1600 fr. Quel sera le prix de 540 feuilles ayant 80 cm. sur 1 m. 60 et 3 mm. ?
6. Une bouteille de 1,2 litre d'huile pèse, pleine, 2,13 kg. Quelle est la densité de l'huile si la bouteille vide pèse 1,080 kg. ?
7. 25 kg. de riz à 1 fr. 25 sont mélangés avec du riz à 1 fr. 43. Combien faudra-t-il de ce dernier pour obtenir du riz à 1 fr. 39 le kg. ?

Série 5

1. Quelle est la réduction subie par un article qui coûtait 128 fr. et qui est vendu aujourd'hui 108 fr. 80 ? (Réduction en %.)
2. Quel est le prix, impôt sur chiffre d'affaires non compris, d'un article qui se vend 98 fr. 80, ICA 4 % compris ?
3. Que coûtait une marchandise avant une réduction de 15 % si elle vaut actuellement 112 fr. 20 ?
4. Quel était en 1939 le prix d'un article qui a subi une hausse de 170 % et qui coûte 43 fr. 20 ?
5. Un capital de 6400 fr. a produit 53 fr. 72 d'intérêts. Placé 3 mois de plus, il aurait produit 120 fr. 92. Quelle a été la durée du placement et le taux ?
6. Une dette de 1680 fr. est remboursée après 144 jours. Taux 4 %. Quelle somme doit-on verser ?
7. Une marchandise revient à 300 fr. par quintal. A quel prix faut-il revendre le quintal pour gagner 25 % sur le prix de revient et accorder un escompte de 5 % ? (Mon bénéfice sera toujours égal au 25 % du prix de revient.)

RÉPONSES

Série 1. 1. 3 fr. 34 ; 2. 10 m. 05 ; 3. $\frac{14}{13}$, $\frac{13}{14}$, $\frac{5}{8}$, $\frac{4}{7}$, $\frac{1}{3}$; 4. $116\frac{1}{3}$ et $62\frac{2}{3}$; 5. 69 fr. 50, 30 fr. 50, 13 fr. 50 ; 6. 94,5 et 61,5 ; 7. 8,1 m. et 6,3 m. ; 8. 2 fr. 75, 2 fr. 75, 1 fr. 10.

Série 2. 1. 136 kg. ; 2. 1,11 ; 3. 12,5 % ; 4. 80 % ; 5. 800 gr. à 0,900 et 2400 gr. à 0,820 ; 6. Perte 8,78 fr.

Série 3. 1. 15,75 kg. ; 2. 17,760 kg. ; 3. 1,75 m. ; 4. 1428 pommes ; 5. 16 fr. 80, 25 fr. 20, 31 fr. 50 ; 6. 124 fr., 186 fr., 372 fr. ; 7. 36 fr. 60 et 61 fr.

Série 4. 1. $13\frac{1}{3}$ heures ; 2. 1 h. 32 min. par défaut ; 3. 151,2 l., 100,8 l., 33,6 l. ; 4. 14,4 l. ; 5. 1024 fr. ; 6. 0,875 ; 7. 87,5 kg.

Série 5. 1. 15 % ; 2. 95 fr. ; 3. 132 fr. ; 4. 16 fr. ; 5. 4,2 % et 71 ou 72 j. ; 6. 1710 fr. 24 ; 7. 394 fr. 73.

Ph. Nicod.

Comment vous y prenez-vous ?

QUE PENSEZ-VOUS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE LOCALE AU DEGRÉ INFÉRIEUR ?

Depuis longtemps je suis préoccupée par le problème que pose l'enseignement de la géographie locale en 1^{re} année du degré inférieur.

En ouvrant le plan d'études j'y lis : cet enseignement constitue une première initiation à toutes les notions géographiques et comprend quatre cycles successifs :

La salle de classe,
La maison d'école,
La maison paternelle,
Le lieu natal.

Et plus loin : deux notions nouvelles devront être acquises de bonne heure :

celle de l'orientation et
celle du plan.

La salle d'école, la maison d'école, est-ce vraiment là que se porte l'intérêt de ces bambins de 7 ans qui viennent de quitter leur division enfantine ? Bien sûr que pour eux tout est neuf, tout est beau, qu'ils sont fiers d'être devenus « des grands » de l'école primaire, mais de là à porter longue attention à la forme, aux dimensions, à l'orientation des lieux, il y a un grand pas et qui, si j'en juge par des observations renouvelées, n'est pas aisé à franchir par la grande majorité des enfants.

Il y a autre chose encore.

La géographie locale est à la base de nos « centres d'intérêt ». C'est ainsi que dans la liste des sujets proposés pour nos leçons de choses nous trouvons, par exemple ; la fenêtre, la porte, le fourneau, la table, etc.

Ces objets, sans vie, sont-ils vraiment de nature à satisfaire les besoins de nos jeunes élèves ?

Je n'en suis pas persuadée et je crois que, même si la maîtresse réussit à faire naître un intérêt, le programme, tel qu'il est inscrit dans le plan d'études, arrive trop tôt.

En première année nos enfants devraient, me semble-t-il, faire une série d'observations dans le cadre de la « Ronde des saisons ». Ils auraient ainsi l'occasion de suivre le soleil dans sa course (notions d'orientation rendues vivantes par des jeux variés, des promenades à l'est, à l'ouest, au sud, au nord, etc.

Chaque mois apportant de nouvelles « surprises », il y aurait possibilité de s'arrêter à la ferme, au jardin, au verger, etc., non pour en faire le plan, mais pour y regarder, y toucher, y admirer ce qui s'y passe.

Et la salle d'école, la maison d'école alors ?

Je voudrais les laisser de côté ou simplement en fin d'année, à l'aide des histoires qui témoignent de la vie de la classe, faire le point, faire le compte des richesses acquises, des progrès réalisés d'une manière accessible aux enfants qui auront œuvré dans une atmosphère sympathique, qui auront appris à s'aimer, à partager le travail, à vivre en commun.

L'esprit ainsi éveillé, l'enfant serait en mesure, en 2e année, de faire plus ample connaissance avec son lieu natal en partant de la maison d'école.

G. Clerc.

Réd. — Se trouvera-t-il quelqu'un pour répondre à notre collègue et lui montrer que le programme, tel qu'il est établi, répond exactement à l'intérêt des enfants ?

TEXTES POUR DICTÉE

LA NAISSANCE DES LIBELLULES

Sur un grand roseau, près de la berge, j'en trouvai une qui commençait à sortir de son fourreau, et je me penchai, en retenant mon souffle, afin d'assister au miracle. Déjà la pellicule qui recouvrait ses yeux de flamme était devenue translucide et l'on voyait briller ses prunelles comme des lampes de couleur. Puis cette peau se fendit et la tête apparut. Alors commença le travail, la lutte pour la liberté ; d'abord les pattes, puis les épaules, puis les douces ailes gaufrées. On eût dit d'une possédée, tantôt en proie à une crise, tantôt rigide comme un cadavre. Juste avant la fin, elle resta un long moment immobile à se demander sans doute si elle oserait se rendre complètement libre dans un monde tout nouveau. Puis elle eut une violente secousse et par une sorte d'arrachement, elle fut enfin dehors. Alors, elle monta dans le roseau, lasse et somnolente, comme un enfant au soir d'une journée d'été. Puis elle s'assoupit, tandis que ses ailes commençaient à croître.

— Eh bien ! m'écriais-je avec une sorte de rire qui tenait du sanglot ; eh bien ! Tu y es arrivée ! Cela t'a coûté cher, mais tu as gagné la liberté.

Naturellement elle ne pouvait me répondre. Elle laissait seulement grandir ses ailes aussi vite que possible.

Je restais ainsi, les bras pleins de lianes, pendant qu'elle était mollement suspendue au roseau brun, dans la lumière dorée qui se répandait sur la campagne comme un baume miséricordieux.

« Sarn », Mary Webbs.

LES LIBELLULES

Les libellules venaient à l'étang en grand nombre. Il y avait les grandes bleues, si fortes qu'elles peuvent s'envoler par-dessus les arbres les plus hauts quand on les effraie ; il y avait aussi les toutes petites qui semblent vraiment trop minuscules pour être des libellules ; il y avait les grands « martins-pêcheurs » et celles que nous appelions « les demoiselles » polies et colorées comme des faïences vernissées. Plusieurs portaient des ailes transparentes, incolores ou verdâtres ; deux ou trois avaient l'aspect poudré des feuilles de saules ; d'autres étaient basanées comme la fouine ou cuivrées comme une bassine à confiture. C'était à des bijoux qu'elles faisaient penser ; et le bruit de leurs ailes, aigu et bourdonnant, retentissait dans l'air quand, métamorphosées, elles s'envolaient après leur agonie. Parfois, dans le coin moussu d'une clairière, elles se reposaient comme les chats autour de l'âtre, avec une satisfac-

tion si évidente qu'on croyait les voir se laver la figure et les entendre ronronner.

Tiré de « Sarn », Mary Webbs.

BIBLIOGRAPHIE

La Colonie, par Charles Vildrac. Un volume cartonné (14×20) de 144 pages, sous jaquette en couleurs, illustrations de Jean Terles (collection « Marjolaine »), 320 fr. fr. Editions Bourrelier, 55 rue Saint-Placide, Paris-6e.

Voici, présenté sous une forme nouvelle, le livre plein de lumière et de joie qui fait suite à « L'Ile Rose ».

Tifernand Lamandin, grâce à la bonté compréhensive de « l'Enchanteur », a réuni autour de lui ses parents et ses amis.

Mais la fortune de « l'Enchanteur » s'écroule. On ne pourra plus continuer dans l'Ile Rose, la même vie luxueuse et facile, si agréable aux enfants. Que faire ? Se séparer ? Non ! On ne peut envisager une telle solution. Autour de « l'Enchanteur » se constitue une courageuse équipe de travailleurs. Adultes et enfants réunis exploitent les ressources naturelles de l'île ; on travaille chacun selon ses forces. Les efforts sont rudes. En quelques heures un cyclone détruit toutes les récoltes ! Qu'importe, on fait de nouveaux efforts, on chante, on joue, on écoute de la musique.

Charles Vildrac a fait de ce livre un hymne au travail intelligent et libre. Les lecteurs émus, joyeux, prennent conscience de leur dignité d'homme, de leur puissance créatrice. Ils vivent avec les colons de l'Ile Rose, les envient... Vildrac, une fois de plus, conquiert les enfants. Il leur révèle ici la grandeur de l'effort accompli pour un travail utile.

Chiquita Toreador, par R. et S. Waisbard. Un volume cartonné (14×20) de 192 pages, sous jaquette en couleurs, illustrations de Françoise Estachy (collection « Primevère »), 305 fr. fr. Editions Bourrelier, 55 rue Saint-Placide, Paris-6e.

Ce livre haut en couleurs, gai, vivant, garde une justesse de ton qui le classe parmi les meilleurs livres pour la jeunesse.

L'action se déroule au Vénézuéla. « Chiquita », une jolie adolescente créole est la fille aînée d'une amusante martiniquaise : « La Nègre » et d'un Vénézuélien nonchalant. Elle est aussi l'élève chérie d'un ancien matador espagnol « Tio Punch », car dans cet extraordinaire pays il existe une authentique école taurine pour les filles.

C'est à Valencia, sous le patronage d'un riche planteur de cannes à sucre, qu'aura lieu la course où Chiquita vêtue du magnifique « costume de lumière » révélera ses dons devant un public enthousiaste.

Mais que d'aventures avant le grand jour ! D'abord un orage effroyable s'abat sur le pays, puis un voyage dans un car hors d'usage sur des routes périlleuses. Quant à la course elle-même, semée d'incidents burlesques, elle est décrite avec une verve qui entraîne le lecteur.

On sent à chaque page que R. et S. Waisbard connaissent et aiment le pays dont ils parlent. Les épisodes se succèdent, cocasses, attendrissants, pleins d'esprit. Les personnages deviennent les amis du lecteur qui lui aussi a envie de crier avec la foule : « Olé ! Chiquita ».

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon



Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

Envois à choix

Un autre
« *Chez Soi* »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1 Tél. 23 63 63

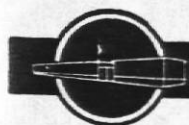
R. Hottinger



Une chose à ne pas oublier :

Nous accordons un **rabais spécial de 5%** aux membres
des associations des employés d'Etat de la Suisse romande

Ce rabais est accordé sur les achats au comptant et moyennant présen-
tation de la carte de membre au moment de la conclusion de l'affaire.
Les demandes de rabais présentées après coup ne sauraient être prises
en considération. Nos **nouveaux avantages** exclusifs: Remboursement
des frais de voyage, emmagasinage gratuit, 10 ans de garantie, des
meubles achetés. Sur demande: livraison par camion « neutre ».



Pfister Ameublements S.A.

Toujours à l'avant-garde

La grande maison de confiance dont le
choix comprend 3000 ensembles et 10 000
meubles vendus séparément.

Lausanne - Genève - Neuchâtel (agence) - Bâle - Berne - Zurich - Saint-Gall - Bellinzona

Fabrique-exposition à Suhr près Aarau (sur la route nationale Berne-Zurich).

Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.



Floriana

Ecole de nurses,
gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées

LAUSANNE

Sussex villa - Pontaise 15
Tél.: 24 14 27 Dir E. Piotet

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

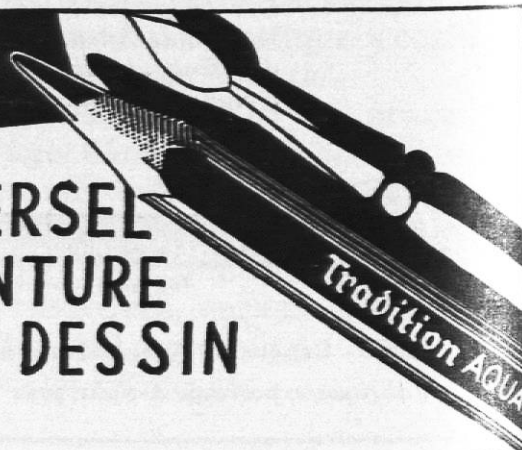
Téléphone 23 55 77

Tradition - AQUARELL

L'INSTRUMENT UNIVERSEL
POUR LA PEINTURE
ET LE DESSIN



STAEDTLER



896
DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

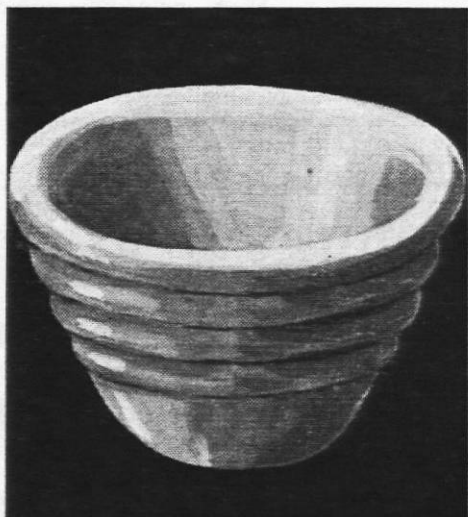
Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Il y a de la joie au cours de dessin !

Rien ne peut enthousiasmer davantage les enfants que le modelage de la glaise ! Laissez travailler vos élèves librement - vous verrez naître les formes les plus fantasmagiques, propres à la fantaisie enfantine. L'enfant découvre ainsi la corrélation des formes et devient plus confiant en soi-même. Dans son traité « Le Modelage », (Fr. 1.45) A. Schneider, instituteur à St-Gall, décrit les avantages pédagogiques d'une leçon de modelage et donne quelques directives simples. Pour d'autres détails encore, consultez la brochure Bodmer « Essayez donc ! » (Fr. -.90) que nous vous enverrons volontiers contre timbres-poste.

L'argile Bodmer convient très bien au modelage. Cette glaise que nous fabriquons dans notre nouvelle usine, d'après les procédés les plus modernes, est malléable et ne s'effrite jamais. Demandez un échantillon et notre prospectus.

E. BODMER & CIE

Fabrique d'argile à modeler

Zurich 45

Töpferstrasse 20 Tél. (051) 33 06 55

DU NOUVEAU

à la Loterie Romande
le 5 novembre

le plus petit lot sera de

Fr. **12.-**

2 GROS LOTS

75.000

75.000

14 861 autres lots

A l'enseigne de la Lampe Éternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



**Un bon vin
et des spécialités au fromage**

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

Classes de raccordement
aux différents degrés de

**l'Ecole
de Commerce**

Ecole Piotet

Pontaise 15

Téléphone 24.14.27